

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 76 (1949)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Chapitre VI  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-227036>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les Vaudois à travers les âges

Au temps de la reine Berthe

par *Pierre de Clarmont (sur Morges)*

## CHAPITRE VI

*Après la mort de Charlemagne en 814, son empire passa à son troisième fils, Louis le Débonnaire, son gâton comme on dit chez nous. Ce bon Louis, unique héritier du grand empereur, ne fit pas beaucoup parler de lui. Avant de quitter ce monde, il eut la sagesse de régler sa succession par le traité de Verdun (843) et de partager ses immenses terres entre ses trois fils, Pépin, Louis le Germanique et Lothaire. C'est ce dernier qui nous intéresse, puisqu'il obtint sa Lotharingie, soit tout le territoire compris entre le Rhin, à l'est, et la Meuse, à l'ouest, jusqu'à la source de cette rivière ; en outre, tout ce qui s'étend depuis l'endroit où la Saône prend sa source jusqu'à celui où elle se jette dans le Rhône. En Helvétie, la limite orientale de la Lotharingie suivait le cours de l'Aar. Le futur canton de Vaud faisait donc partie du territoire de Lothaire. Ce dernier abdiqua en 855. Il repartagea ses terres entre ses trois fils : Lothaire II eut la Lorraine, Charles la Provence et Louis II l'Italie. Mais en 859 déjà, Lothaire II donnait à son frère Louis d'Italie ce qu'il possédait à l'est du Jura, avec les villes de Genève, de Losane et de Sion.*

Il se passait de bien tristes choses, à l'époque, dans ce pays-là, qui était administré par un certain Huchert, abbé de St-Maurice, un crouïe personnage qui se conduisait en véritable brigand. Pour y mettre ordre, Louis II chargea Conrad le Guelfe de poursuivre ce Huchert de malheur et d'en dépoisonner nos vallées de larmes. Ce qui fut fait, non sans peine. Le mauvais drôle fut enfin rejoint après un long jeu « à la cache », près d'Orbe, et Conrad l'étertit tout raide d'un puissant coup d'épée. Pour sa récompense, Conrad succéda au vilain bougre. Son fils Rodolphe se fit couronner roi du territoire, soit du royaume de Bourgogne transjurane, en 888, à l'abbaye de St-Maurice ou Agaune.

Rodolphe II, son fils, lui succéda et épousa Berthe, fille du duc Burkhardt

d'Alémanie, qui devint ainsi la reine Berthe, celle de chez nous, qu'il ne faut pas confondre avec Berthe-aux-grands-pieds, qui avait été la mère de Charlemagne.

Cette Berthe, la nôtre donc, était une bien bonne personne, tout le contraire de son père le terrible et remuant Burkhardt qui ne rêvait que plaies et bosses. Elle n'était pas fière pour un sou et causait gentiment avec ses sujets, même les gens de petite condition, demandant à celui-ci où en est le marché des caïons, à celle-là des nouvelles du petit dernier. Rodolphe et sa jeune moitié n'avaient pas de résidence fixe, ni de capitale. Ils aimaien aller et venir par le pays, faisant des séjours ici ou là, et la bonne reine en profitait pour instruire la jeunesse. Nos peintres et nos poètes l'ont repré-

tée toute quenouille déployée, apprenant à filer aux gamines et distribuant des caramels aux gamins. On apprend encore aujourd'hui à tous les branla-pantet de Payerne que leurs ancêtres ont eu bien de la chance d'être souvent visités par cette grande dame aux longues tresses qui pendaient jusqu'aux pieds de son pique, de sa haquenaille, comme on disait, dans le temps, d'une bonne jument à deux mains. Mais les Payernois se vantent un peu, comme ce Bossy de ma connaissance qui prétend qu'un de ses devanciers fut le premier à tiurler « Vive la mariée ! » lorsque la bonne reine, au lendemain de ses noces, fit son entrée dans la cité broyarde.

Je crois bien davantage mon éminent et respecté confrère Ch.-A. Cingria quand il dit que le ménage royal fréquentait aussi bien Corsy s. Lutry, Lausanne, Colombier s. Morges et mon village de Clarmont, Soleure, Eysins, St-Maurice et Romainmôtier. Tous ces déplacements se faisaient à cheval, sous bonne escorte de gens d'armes, précurseurs de la gendarmerie à M. le major Cornaz. Il fallait naturellement ravitailler tout ce monde qui mangeait et buvait bien et les paysans étaient proprement grugés à chacune de ces visites. Aussi, quand la royale fileuse arrivait, les gens se pensaient : « Qu'elle se dépêche de filer ! »... et c'était à double sens !

Ça, la légende ne le dit pas, mais l'histoire selon la méthode conjecturale l'établit de manière irréfutable et mes lecteurs de la campagne l'admettront sans peine.

Passée la lune de miel, et quelques autres plus ou moins sucrées, à se royaumer par son royaume, cette bonne Berthe eut ses malheurs. Son mari commença par faire des entailles au contrat, et ce n'était pas seulement des coups de canif : il y allait de sa bonne épée. Il avait fait la connaissance, un soir d'abbaye en quelque château, d'une superbe gaillarde appelée Hermengarde, qui était la fille d'Adalbert de Toscane ; elle était de nature ribaude

et le menait par le bout du nez, façon de parler. Elle ne lui amena que des ennuis, tandis que la pauvre Berthe pleurait toutes les larmes de son corps sur sa quenouille. Rodolphe mourut après diverses tribulations en 937. Sa veuve le pleura comme il se devait, pria pour son âme, puis se hâta de se remarier avec Hugues d'Arles, roi de Bourgogne cisjurane, rival politique de Rodolphe.

Grâce à Hugues, elle devint par la suite reine d'Italie. La date de sa mort ne nous est pas connue, car elle disparut sans faire de bruit. Mais elle a laissé dans le pays des souvenirs qui peu à peu se sont transformés en légende, et des siècles plus tard, des bergers qui croyaient aux mômôs ont prétendu avoir vu son fantôme errer en plein jour, à cheval ou à pied, par le pays qu'elle avait tant parcouru...

\* \* \*

*L'auteur a décidé d'interrompre ici son ouvrage. Les canicules ne sont pas propices à la méthode conjecturale. D'autre part, les historiens titrés et chevronnés commencent à être inquiets, et même à s'engreinger. Les uns nous écrivent que l'auteur n'entend pas plus à l'histoire qu'un roïe-bot à la mythologie antique, d'autres lui conseillent de consulter quelques bons psychiatres ou de se consacrer à la chasse aux papillons sur les routes à grande circulation automobile. Nous avons transmis ces correspondances à M. Pierre de Clarmont, qui, malgré la chaleur accablante, a déclaré froidement n'y vouloir répondre que par un silence hautain et dédaigneux, et nous a emprunté quarante sous pour s'aller désaltérer. Les choses en sont là. Peut-être l'automne nous ramènera-t-il notre distingué collaborateur et lui inspirera-t-il, au moment des vendanges, la suite de son Histoire vaudoise, qui pourrait bien être le chapitre du vignoble.*